Campagne d'habilitation 2010 de diplômes de master pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement dans les disciplines scientifiques et technologiques

Fto	hl	lissement	

Université Joseph Fourier, Grenoble 1

Domaine:

Sciences, Technologies, Santé

Mention:

BIOLOGIE

Liste des spécialités habilitées actuellement dans la mention :

Intitulé de la spécialité (préciser si voie P, R ou P&R)	resp. pédagogique		Section
		Qualité	
biologie cellulaire et intégrative (R et P)	François Boucher	PR	66
biochimie et biologie structurale (R&P)	Marc Jamin	PR	64
biodiversité écologie environnement (R&P)	Laurence Despres	PR	67
biologie et techniques de commercialisation (P)	Françoise Gabert	MCF	65

Projet(s) proposé(s) au sein de la mention dans le cadre de la campagne d'habilitation de diplômes de master pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement :

demande d'habilitation d'une spécialité « **Enseigner les Sciences de la vie et de la terre**» dans la mention Master de biologie Formation en deux ans

-une année de M1 majeure enseigner les Sciences de la Vie et de la Terre

-une année de M2 Spécialité **enseigner les Sciences de la Vie et de la Terre** Ce master conduira entre autre à la préparation au concours du CAPES SVT

Cohabilitations, Etablissements partenaires, sites de formation :

Cohablilitation : avec l'OSUG pour la partie Géosciences Formation dispensée à l'UFR de Biologie, UJF Grenoble ;

1. Objectifs de la formation :

La mention « **Biologie** » proposée par **l'Université Joseph Fourier** repose sur les points forts de la recherche en biologie du site. L'UFR de biologie est responsable de l'organisation générale des deux années du master mention « Biologie » (gestion des étudiants, des emplois du temps, des services des enseignants, des jurys, des stages).

En M1, la mention Biologie comprend trois majeures (existantes) :

- ➤ « biologie moléculaire et cellulaire » Cette majeure, la plus importante en nombre d'étudiants, regroupe six domaines scientifiques bien représentés sur le site. Elle mène majoritairement aux spécialités M2 recherche BCI et BBS, déclinées également en version « pro ».
- ➤ « biodiversité écologie environnement » Les enseignements de cette majeure sont très différents de ceux de la précédente ce qui justifie une majeure distincte pour cette discipline bien représentée à Grenoble. Le débouché naturel est le M2 éponyme, version R et P.
- ➤ « sciences de la vie et de la terre » suivie par les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement secondaire.. C'est la seule majeure à ne pas avoir une suite directe en M2 dans le cadre du contrat quadriennal 2007-2011

Le Master **enseigner les SVT** s'adresse plus particulièrement aux étudiants s'orientant vers les métiers de l'enseignement en biologie (initiale et continue) : préparation aux concours classiques de l'enseignement secondaire (CAPES - AGREG), mais aussi aux débouchés professionnels grandissants dans le domaine de la vulgarisation scientifique (postes de cadres dans les associations loi 1901, dans les collectivités territoriales assurant la gestion des réserves naturelles accueillant du public, ou dans les missions de vulgarisation relatives aux grands problèmes biologiques...).

La première année du master de Biologie majeure **Enseigner les SVT** est une formation qui existe déjà à l'UJF sous la mention Master de Biologie majeure M1 SVT « Sciences de la vie et de la terre » (habilitation dans le cadre du contrat quadriennal 2007-2010). Actuellement, cette formation de M1 ne débouche pas sur un M2 mais sur des préparations au concours du CAPES et au concours de l'Agrégation. Dans le cadre de la mastérisation des formations aux métiers d'enseignant, les préparations aux concours du CAPES et de l'Agrégation seront supprimées et le débouché naturel du M1 **Enseigner les SVT** sera le M2 **Enseigner les SVT**.

Les deux années du master **Enseigner les SVT** sont constituées d'UE disciplinaires et d'UE stage en milieu professionnel. Les UE disciplinaires permettront aux étudiants d'acquérir les bases théoriques nécessaires pour atteindre le niveau requis pour enseigner les SVT et pour présenter les concours du CAPES ou de l'Agrégation dans de bonnes conditions. Les UE stage en milieu professionnel permettront de se former au métier d'enseignant de façon progressive du S1 (stage d'observation) au S4 (stage en responsabilité).

Le M1 Enseigner les SVT est un pré-requis indispensable pour accéder au M2 Enseigner les SVT compte tenu de l'importance et de la diversité des programmes en biologie et en géologie. En dehors de ces orientations naturelles, les étudiants ayant validé le M1 Enseigner les SVT pourront également s'orienter vers le M2 de Biologie spécialité Biologie écologie environnement (recherche ou pro) ou vers le M2 pro de Biologie spécialité biologie et technique de commercialisation.

2. Recrutement des étudiants :

La majeure M1 Enseigner les SVT offre des possibilités recrutement assez larges en particulier dans les filières de L3 Biologie à l'UJF constituées de 3 parcours (en dehors des L3 pro). Il s'agit des parcours L3 Biologie Générale, L3 SVT et L3 Chimie Biologie. L'ensemble de ces 3 parcours donnent accès de plein droit au M1 Enseigner les SVT. Cependant et compte tenu de l'absence d'un enseignement en sciences de la terre dans les parcours Biologie générale et Chimie Biologie, les étudiants qui se réorientent dans la majeure Enseigner les SVT devront se mettre au niveau dans la discipline des sciences de la terre.

En raison du volume important d'enseignement en sciences de la terre dans le M1 Enseigner les SVT, l'accession en M2 Enseigner les SVT ne sera possible qu'aux seuls étudiants issus des filières M1 Enseigner les SVT et aux étudiants issus de formations équivalentes dispensées dans les autres Universités. Le Master Enseigner les SVT est conçu comme la continuité du parcours SVT de licence.

Le flux d'étudiants attendus en M1 Enseigner les SVT est de 30 à 40 étudiants. Ce flux est alimenté essentiellement par le parcours L3 SVT de la licence de Biologie de l'UJF. et le parcours L3 SVT de la licence de Biologie de l'Université de Savoie. Compte tenu des effectifs actuels dans le parcours L3 SVT (40 à 50 étudiants) de l'UJF et du nombre d'étudiants provenant de l'Université de Savoie (selon les années, de 3 à 10), le chiffre de 40 étudiants environ semble raisonnable pour les prochaines années dans la mesure où le nombre de postes au concours du CAPES serait maintenu à son niveau actuel.

Au sortir du M1, la suite naturelle de la formation est le M2 Enseigner les SVT. Le flux des étudiants en M2 Enseigner les SVT est estimé à 30 étudiants environ.

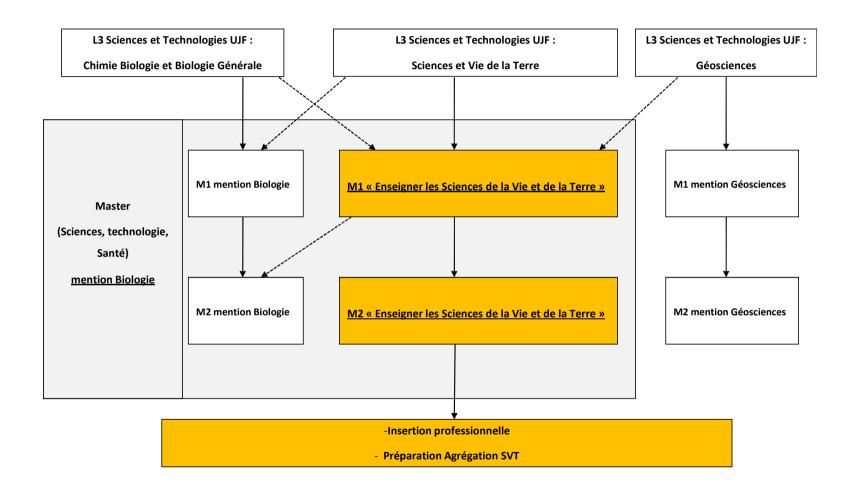
A l'entrée en M1, nous proposons deux types de contrats pédagogiques aux étudiants : Contrat 1 : Engagement pour les deux années de la formation : admission dès l'entrée en M1 pour les deux années du master. (En M2 sous réserve de réussite en M1).

Contrat 2 : Admission en M1, sans engagement concernant une éventuelle admission en M2.

Le contrat 1 sera proposé à un nombre d'étudiants correspondant, au maximum, à 50% de la capacité d'accueil de la spécialité concernée en M2. Pour les étudiants relevant du deuxième type de contrat, la commission d'admission de chaque spécialité du M2 se réunit à la fin du second semestre pour

sélectionner les étudiants locaux bénéficiant du contrat 2, ou venant de l'extérieur, qui seront admis en M2 (cette sélection ne concerne pas les étudiants bénéficiant du contrat 1 en M1).

Le schéma suivant présente la place du master Enseigner les SVT dans l'offre de formation en Biologie et sciences de la terre et de l'Univers.



3. Architecture de l'offre de formation :

Les UE constituant les parcours de master destinés à la formation des enseignants disciplinaires sont soient les UEM sous la responsabilité de l'IUFM de l'académie de Grenoble, soient les UED sous celle de l'UFR de Biologie ou de l'OSUG. C'est au sein des UE pilotées par l'IUFM que sont intégrés les stages prévus dans la formation. Elles sont largement mutualisées entre les différentes mentions de master concernées au sein du domaine « Sciences, Technologies, Santé », dans le cadre de la politique de site mise en place. Elles sont complétées par d'autres accompagnements pédagogiques nécessaires à la certification de certaines compétences (anglais).

S1	6 ECTS, UED	6 ECTS, UED		3 ECTS, UED	3 ECTS, UED	6 ECTS, UED		6 ECTS, UEM	
	Biologie et physiologie végétale (50h+*)	Système nerver somatique et Reproduction (50h+*)	ıx	Immunologie (25h+*)	Géodynami que externe (25h)	Géodynamique interne (50h)		Didactique de la discipline et stage d'observation	
S2	6 ECTS, UED	3 ECTS, UED	6 ECTS, 1		6 ECTS. UED)	6 ECTS U	EM	3 ECTS
	Evolution (50h)	Perception et reproduction des animaux (25h+*)	Géologie (50h)	de la France	« Observation et apprentissage et stage		Didactique et stage de accompag		Langue
S 3	6 ECTS UED	3 ECTS UED	6 ECTS, I	UED	9 ECTS UED		3 ECTS, UEM	3 ECTS UED	
	Préparation admissibilité en biologie et physiologie végétale (50h+*)	Préparation admissibilité en biologie cellulaire (25h+*)	Préparation admissibility biologie e animale (50h+*)		Préparation admissibilité en géologie (75h+*)		UET Stratégies pédagogiques et apprentissages scolaires	Épistémolo gie des SVT - histoire des sciences (25h+*)	
S4	6 ECTS UED	6 ECTS UED		3 ECTS. UEM			6 ECTS. UEM		
	Préparation épreuve orale en Sciences de la Vie. (50h+*)	Préparation épr en Sciences de (50h)		Valeurs et exigences du service public	responsabilité accompagnée - mémoire – préparation à visites par des formateurs universitaires		didactique de la d préparation à l'ora	-	

^{*} Les heures affichées dans les UED seront complétées par des heures hors ECTS, prises en charge par l'établissement Université J. Fourier, pour un total de 300 h

4.	Description	des parcou	rs et contenus	des UE co	mposant le cursus :
┰.	Description	ucs parcou	is ci comicinas	ucs on co	imposament cursus.

Schéma de l'organisation du parcours Master Enseigner les SVT

5. Politique et gestion des stages :

Le stage « professionnel en établissement » sera sous la responsabilité de l'IUFM.

La dimension professionnalisante, les aspects et suivis pédagogiques et didactiques seront suivis par des enseignants de l'IUFM.

6. Modalités de contrôle des connaissances et de certification des compétences :

Les responsables d'UE seront membres de droit pour le jury de la formation M2 **Enseigner les SVT**. Les mêmes règlements d'examens que les masters existants seront appliqués, notamment l'organisation de 2 sessions (dont une session de rattrapage).

Les contrôles des connaissances prendront la forme de contrôles continus dans chacun des modules, d'interrogations orales et d'examens terminaux. Les stages en établissement ou sur le terrain feront également l'objet d'une évaluation écrite et orale, soit sous la forme d'un mémoire, soit d'un examen de contrôle des connaissances acquises.

7. Evaluation et pilotage de la formation :

L'évaluation de la formation sera établie de 2 manières :

- Commission pédagogique sera réunie en fin de parcours afin de faire un bilan de la formation
- Questionnaire évaluation rempli par les étudiants en cours de formation

L'UFR de biologie a fait de l'évaluation de ses enseignements par les étudiantsune de ses priorités. Chaque année, les étudiants évaluent les UE du master mention sciences du vivant. Ce qui nous permet d'améliorer notre offre de formation. L'évaluation s'organise autour de 9 questions

- 1- « les objectifs de l'UE ont-ils été clairement expliqués avant le début de l'UE ? »
- 2- « le contenu des enseignements est satisfaisant »
- 3- « la forme de l'enseignement est satisfaisante »
- 4- « l'UE est bien coordonnée »
- 5- « les enseignants sont disponibles »
- 6- « mes compétences théoriques ont augmenté »
- 7- « mes savoir-faire ont augmenté »
- 8- « l'enseignement correspond aux objectifs affichés »
- 9- « satisfaction globale »

Le questionnaire comprend également une partie « commentaires libres » où les étudiants peuvent écrire des remarques particulières.

L'analyse des questions fermées est effectuée de façon centralisée au niveau de l'UFR

Organigramme de la formation

Responsable Du Master: Rémi Sadoul (UFR Bio.)

Responsable du M1 : Annie Ray

Responsable du M2: Françoise Cornillon

Responsable secteur « géosciences » : Jérôme Nomade (OSUG)

Suivi des Etudiants : Sylvie Canavesio (UFR Bio)

8. Détail des équipes pédagogiques intervenant dans la formation :

Intervenants GEOLOGUES

Nom Prénom	Statut		Tel	Mail
Dubernet Marie	PRAG	ST	04.76.51.40.55	Marie.Dubernet@ujf-grenoble.fr
Basile Christophe	PR	ST	04.76.51.40.69	Christophe.Basile@ujf-grenoble.fr
Beck Pierre	MCF	ST	04.76;63.54.25	pierre.beck@obs.ujf-grenoble.fr
Bernet Mathias	MCF	ST	04.76.51.40.75	Matthias.Bernet@ujf-grenoble.fr
Cardin Philippe	CNRS	ST	04.76.63.51.76	philippe.cardin@obs.ujf-grenoble.fr
Griggo Christophe	MCF	ST	04.56.52.01.65	Christophe.Griggo@ujf-grenoble.fr
Nomade Jérôme	PRAG	ST	04.76.51.40.77	Jerome.Nomade@ujf-grenoble.fr
Tricart Pierre	PR	ST	04 76 51 40 77	Pierre.tricart@ujf-grenoble.fr
Renard François	CNRS	ST	04.76.63.59.07	Francois.Renard@ujf-grenoble.fr
Schwartz Stephane	CNRS	ST	04.76.63.51.69	stephane.schwartz@obs.ujf-grenoble.fr

Intervenants BIOLOGISTES

Nom	Prénom Statut	Intervention	Bureau	Mail	Lieu
AUBERT	SERGE MCF	BV	LECA - UMR 5553	serge.aubert@ujf-grenoble.fr	Biologie D - bureau107
BEC	STEPHANE PRAG	BV BA	C326	Stephane.Bec@bvra.ujf-grenoble.fr	Biologie C 326
CAUDRON	NICOLAS PRAG	BC	Centre Drôme Ardè	nicolas.caudron@ujf-grenoble.fr	Valence-Site Briffaut- bur. 212
CHOLER	PHILIPPE MCF	BV	LECA-UMR 5553	philippe.choler@ujf-grenoble.fr	Biologie D - bureau D107
CORNILLON	FRANCOISE PRAG	BC	C112	francoise.cornillon@ujf-grenoble.fr	UFR Biologie Bt C / C112
DESPRES	LAURENCE PR	BA	LECA-UMR 5553	laurence.despres@ujf-grenoble.fr	Biologie D - bureau D307
DOCHE	BERNARD MCF	BV	LECA -UMR 5553	bernard.doche@ujf-grenoble.fr	
DOUZET	ROLLAND PRAG	BV	LECA - UMR 5553	rdouzet@ujf-grenoble.fr	BIOLOGIE D - pièce109
FAVIER	BERTRAND MCF	BA	TIMC /GREPI - DBPC	bertrand.favier@ujf-grenoble.fr	CHU Michallon -6e ét/ E
GAFFE	JOEL MCF	BV	LAPM UMR5163	joel.gaffe@ujf-grenoble.fr	Institut Jean Roget Faculte de Medecine Domain
HANS	FABIENNE MCF	BC	IAB - CRI 0823	fabienne.hans@ujf-grenoble.fr	IAB - bureau247
HERZOG	MICHEL PR	BC	PDC - FRE 3017	michel.herzog@ujf-grenoble.fr	CERMO - bureau322
LE BRUN	ISABELLE MCF	BA	GIN U836- Eq. 1	Isabelle.Lebrun@ujf-grenoble.fr	GIN Site Santé La Tronche
MARKOWICZ	YVES MCF	BC	LAPM- UMR 5163	yves.markowicz@ujf-grenoble.fr	Inst. Jean Roget- La Tronche

MERCIER	CORINNE MCF	BA	LAPM- UMR 5163	corinne.mercier@ujf-grenoble.fr	
NONCHEV	STEPHANE PR	BA	IAB - CRI 0823	stefan.nonchev@ujf-grenoble.fr	IAB - bureau206
PABION	MICHEL MCF	ВС	IAB - CRI 0823 + SC	pabion@ujf-grenoble.fr	IAB + Bt C - bureau C204
PERAZZA	DANIEL MCF	BV	PDC - FRE 3017	daniel.perazza@ujf-grenoble.fr	CERMO - bureau325
POMPANON	FRANCOIS MCF	BA	LECA-UMR 5553	francois.pompanon@ujf-grenoble.fr	Biologie D - bureau307
RAVETON	MURIEL MCF	BV	LECA-UMR5553	muriel.raveton@ujf-grenoble.fr	Biologie D - bureau212
RAY-VIALLET	ANNIE PRAG	BC	C112	annie.ray@ujf-grenoble.fr	UFR BIO
TANZARELLA	STEPHANE PRAG	BA	UFR Biologie	stephane.tanzarella@ujf-grenoble.fr	Biologie C - bureau C326

9. Ouverture à la recherche

10. Ouverture à l'international

Des étudiants du master sciences du vivant (M1) de l'UJF pourraient se rendre dans les universités partenaires pour se former dans les domaines scientifiques en adéquation avec ceux proposés dans le master « Enseigner les Sciences de la vie et de la terre ».

La **spécialité M2** pourra être accessible aux étudiants Erasmus ou autres, sous réserve de la constitution d'un dossier spécifique, ainsi qu'un entretien préalable permettant de confirmer ou non le choix professionnel de l'étudiant.

11. Formation continue et autres dispositifs particuliers

Cette spécialité M2 Enseigner les Sciences de la vie et de la terre a vocation à s'ouvrir au plus grand nombre, notamment aux enseignants en situation souhaitant suivre certaines UE en formation continue. De même, elle pourra accueillir les enseignants titulaires souhaitant se préparer à l'agrégation interne.

Les autres publics (étudiants sportifs de haut niveau etc,) pourront être inscrits dans des UE proposées par la formation à concurrence de 2 UE par semestre et valider les crédits ECTS correspondants.